

François Senécal est avocat et conseiller principal au sein de l'équipe de Gestion de l'information et d'administration de la preuve électronique chez KPMG. Il conseille et accompagne ses clients sur des questions de gestion documentaire et de protection des renseignements personnels. Il est titulaire d'une maîtrise en droit des technologies de l'information à l'Université de Montréal. Son mémoire, *L'écrit électronique*, a été publié aux Éditions Yvon Blais. Il est également chargé de cours à la maîtrise en administration du commerce électronique à l'Université de Sherbrooke et au programme de cyberenquêtes de l'École polytechnique de Montréal.